

Linguistique historique et philologie française		Pilier principal Master					60 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignants	H/sem.	Semestre	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
			(A/P)				
Pilier principal Master				60			
1^{ère} et / ou 2^{ème} année (s)							
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie I				15		obl.	
Séminaire de linguistique historique	F. Diemoz	2	P	5	S	obl.	EX.O30'
Séminaire : Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age	A. Corbellari	2	A	5	S	obl.	éval.int. notée
Lexicographie	NN	2	A + P	5	C	obl.	éval.int. notée
SPECIALISATION : (une parmi les trois proposées) (oblig.)				15		obl.	
Critique textuelle, édition							
Spécialisation I : Paléographie latine	J.D. Morerod / J.J Aubert	2	P	5	C	obl.	EX.E2H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age	O. Collet	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Linguistique et philologie galloromanes							
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique	M. Zufferey	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane	M. Glessgen	2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Lexicographie galloromane							
Pratique de rédaction en lexicographie	NN	6	A ou P	15		obl.	éval.int. notée
2^{ème} année							
Mémoire				30		obl.	
Mémoire				30	M	obl.	
Total 1^{ère} et 2^{ème} années				60			

Linguistique historique et philologie française		Renforcement pour l'obtention d'un pilier à 90 ECTS					30 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignants	H/sem.	Semestre	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
			(A/P)				
1ère et / ou 2ème année							
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie II					15	obl.	
Linguistique historique, philologie II (oblig.)							
Séminaire II de littérature médiévale	A. Corbellari/V. Cangemi	2	A	5	S	obl.	éval.int. notée
Cours-séminaire d'histoire de la langue française	C. Nissile	2	A + P	5	C-S	obl.	éval.int. notée
Option (oblig.)							
Enseignements au choix (5 ECTS) :							
Latin tardif ou médiéval ; Histoire médiévale ; Histoire de l'art ; Philosophie médiévale; Théologie ; Littératures médiévales et du XVIe siècle ; Sciences du langage.			A +/ou P	5-10			selon ens.
SPECIALISATION : (une des deux non encore suivies dans le pilier à 60 ECTS)					15	obl.	
Critique textuelle, édition							
Spécialisation I : Paléographie latine	J.D. Morerod / J.J Aubert	2	P	5	C	obl.	EX.E2H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age	O. Collet	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Linguistique et philologie galloromanes							
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique	M. Zufferey	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane	M. Glessgen	2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Lexicographie galloromane							
Pratique de rédaction en lexicographie	NN	6	A ou P	15	C	obl.	éval.int. notée
Total 1^{ère} et 2^{ème} années					30		

Linguistique historique et philologie française		Pilier secondaire de master					30 ECTS
Année/Structure/Enseignements	Enseignants	H/sem.	Semestre	ECTS	Type enseignement	Obl./opt.	Modalités d'évaluation
			(A/P)				
1^{ère} et / ou 2^{ème} année (s)							
TRONC COMMUN : Linguistique historique, philologie I				15		obl.	
Séminaire de linguistique historique	F. Diemoz	2	P	5	S	obl.	EX.O30'
Séminaire : Commentaire linguistique et philologique de textes français du Moyen Age	A. Corbellari	2	A	5	S	obl.	éval.int. notée
Lexicographie	NN	2	A + P	5	C	obl.	éval.int. notée
SPECIALISATION : (une parmi les trois proposées) (oblig.)				15		obl.	
Critique textuelle, édition							
Spécialisation I : Paléographie latine	J.D. Morerod / J.J Aubert	2	P	5	C	obl.	EX.E2H
Théorie et techniques de l'édition des textes vernaculaires du Moyen Age	O. Collet	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Linguistique et philologie galloromanes							
Philologie provençale et francoprovençale/analyse scriptologique	M. Zufferey	2	A + P	10	C	obl.	éval.int. notée
Philologie interprétative et éditoriale/histoire linguistique galloromane	M. Glessgen	2	A	5	C	obl.	éval.int. notée
Lexicographie galloromane							
Pratique de rédaction en lexicographie	NN	6	A ou P	15	C	obl.	éval.int. notée
Total 1^{ère} et 2^{ème} années				30			

Remarques générales sur les piliers Linguistique historique et philologie françaises à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS et 90 crédits ECTS

a) Avec l'accord du responsable de pilier, l'étudiant peut remplacer l'un ou l'autre enseignement de son plan d'études par un maximum de 10 crédits ECTS de lectures dirigées.

b) Les étudiants désireux d'enseigner le français (secondaire I et II) sont encouragés à choisir de suivre 10 crédits ECTS de littérature française moderne. Ces crédits peuvent, selon les cas, remplacer 10 crédits ECTS parmi les enseignements à option proposés. Les étudiants dans ce cas sont invités à vérifier avec le professeur responsable la bonne cohérence de leur programme d'études.

Evaluation interne : les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

Abréviations

C	= Cours	E	= Ecrit
S	= Séminaire	O	= Oral
C-S	= Cours-séminaire	obl.	= Obligatoire
LD	= Lecture dirigée	opt.	= Optionnel
A	= Atelier (y compris travaux pratiques)	A	= Automne
C-A	= Cours-Atelier	P	= Printemps
EX	= Examen	ST	= Stage
T	= Terrain (voyage...)	M	= Mémoire